

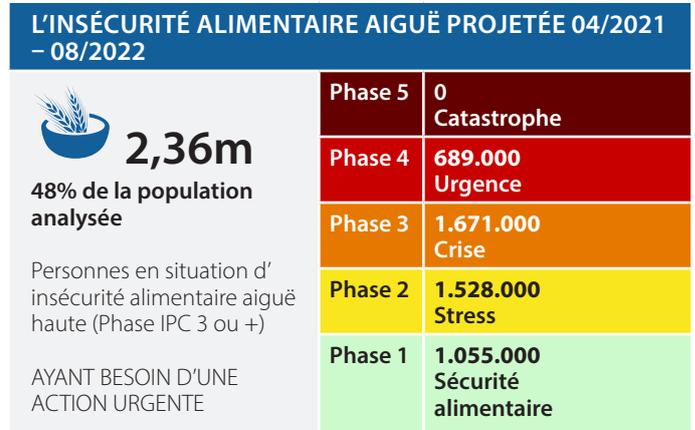
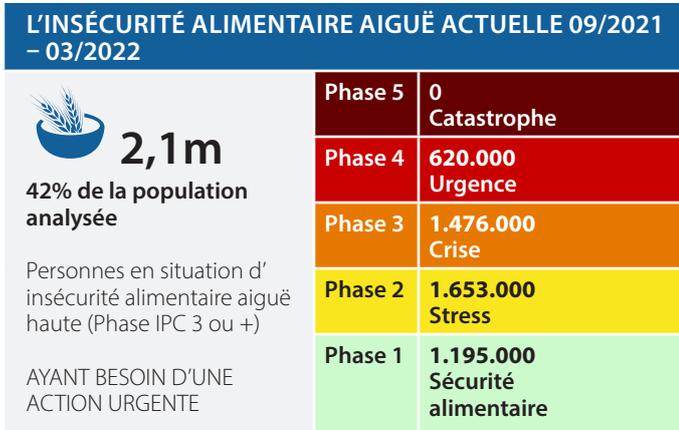
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGÜE DE L'IPC

PERSISTANCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CAUSÉE PAR L'INSTABILITÉ SÉCURITAIRE

SEPTEMBRE 2021 – AOUT 2022

Publié en octobre 2021

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES EN ATTENDANT LA DISSÉMINATION AU NIVEAU NATIONAL



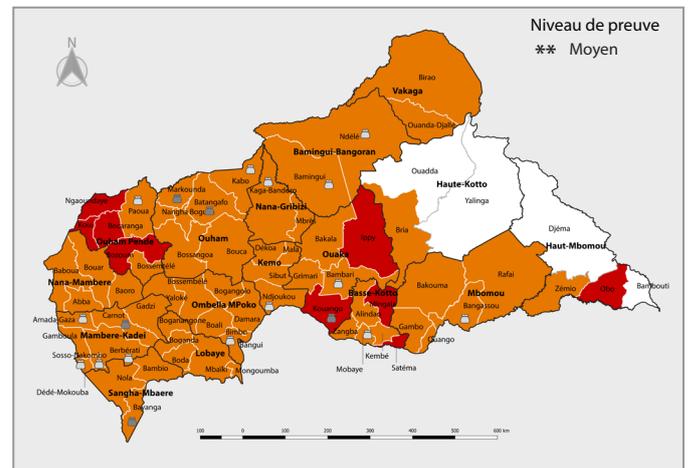
VUE D'ENSEMBLE

La situation de la sécurité alimentaire en RCA demeure inquiétante à la suite de la détérioration de la sécurité et la recrudescence des violences armées dans plusieurs régions du pays ainsi que des difficultés d'accès qui ont conduit à une importante détérioration des moyens d'existences, la perte du pouvoir d'achat et la paupérisation croissante de la population ainsi que l'adoption de mécanismes négatifs de survie. En septembre 2021, 67 sous-préfectures sur les 71 que compte le pays ont été analysées, auxquelles s'ajoute la ville de Bangui. Pour la période courante de septembre 2021 à mars 2022, 9 sous-préfectures sont classifiées en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 59 autres en Phase 3 de l'IPC (Crise). Sur les 4,9 millions de personnes vivant dans les sous-préfectures analysées, 2,1 millions, soit 43% de la population totale analysée, font face à une insécurité alimentaire aiguë élevée étant classifiés en Phase 3 et plus de l'IPC parmi lesquelles environ 620.000 personnes sont en Phase 4 de l'IPC (Urgence). Concernant la période projetée (avril à août 2022), 20 sous-préfectures ont été classifiées en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 40 autres en Phase 3 de l'IPC (Crise). Environ 2,4 millions de personnes soit 49% de la population analysée feront face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase de l'IPC 3 ou plus) parmi lesquelles environ 689.000 personnes seront en Phase 4 de l'IPC (Urgence).

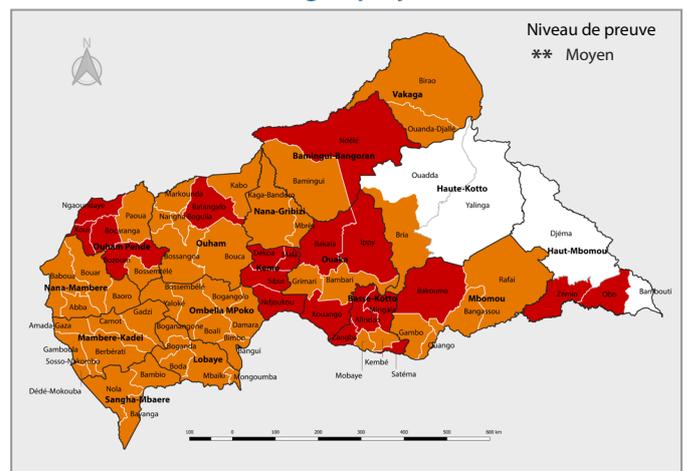
Malgré l'écart saisonnier, la magnitude de l'insécurité alimentaire entre la saison de soudure 2021 (2,29 millions) et la saison de post récolte 2021-2022 (2,1 millions), cette analyse montre des chiffres parmi les plus élevés pour la RCA en saison post récolte. L'appréciation de la comparaison entre le nombre des personnes dans le besoin en période de soudure et celui en période de récolte pourrait laisser croire à une légère amélioration de la situation. Cette lecture n'en serait qu'erronée. La situation de la sécurité alimentaire demeure très alarmante et va s'aggraver davantage pendant la période de soudure dans plusieurs préfectures (Ouham Pende, Ouaka, Basse Kotto, Haut Mbomou, etc.) à cause du manque d'accès et des contraintes limitant l'assistance, le fonctionnement des marchés et la poursuite d'activités de survie par les populations.

En effet, le nombre de personnes en Phase 3 ou plus de l'IPC attendu dans la période de post récolte 2021-2022 est de 2,1 millions (comparé avec 1,9 millions de la période de post récolte antérieure) et dans la période de soudure 2022, en absence d'assistance alimentaire, sera de 2,36 millions (comparé avec 2,29 millions de la période de soudure antérieure). Pendant la période actuelle, la situation sécuritaire restera préoccupante, avec des mouvements de populations qui seront maintenus à un niveau élevé.

Insécurité alimentaire aiguë actuelle 09/2021-03/2022



Insécurité alimentaire aiguë projetée 04/2022-08/2022



Légende

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones non analysées



L'enquête pré-récolte réalisée par la FAO en août 2021 montre que selon les estimations effectuées dans les champs des ménages évalués, le niveau de productivité restera faible et impactera le niveau de production, principalement à cause de l'insécurité persistante, du déplacement de la population à la suite de la recrudescence des conflits armés, des abandons de champs et la réduction des surfaces cultivables, des difficultés d'accès aux intrants, des maladies et attaques des ravageurs des cultures et du non-usage de pratiques optimales suivant le calendrier cultural. La faible production agricole laisse présager un épuisement rapide des stocks alimentaires par les ménages avant la prochaine récolte.

Les violences armées prolongées ont engendré des effets perturbateurs sur la fonctionnalité des marchés ayant un impact sur les prix et les chaînes d'approvisionnement, dans certaines parties du pays. Celles-ci, associées à la pandémie de COVID-19, sont les principaux facteurs de la détérioration de la sécurité alimentaire dans le pays. Les attaques saisonnières de ravageurs, tels que les chenilles légionnaires et les criquets limitent également l'accès aux champs et les récoltes. La période de décembre à avril, lorsque les routes deviennent praticables, correspond également à une période de conflits armés et plus étendus, ce qui peut prévoir davantage de déplacements additionnels de populations avec un impact sur la sécurité alimentaire en 2022.

Les populations qui feront face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 de l'IPC ou plus) entre avril et août 2022 se trouveront principalement dans les sous-préfectures de Ngaoundaye, Bozoum et Kouï (avec respectivement 75% de la population analysée), Bocaranga de Kouï (70% de la population analysée), Obo (65% de la population analysée), Mala, Ndjoukou et Bakouma (avec respectivement 60% de la population analysée), Alindao, Satéma, Zémio, Dekoa, Sibut, Bakala et Ippy (avec respectivement 55% de la population analysée), Ndélé, Mingala et Zangba (avec respectivement 50% de la population analysée), et Kouango (40% de la population analysée).

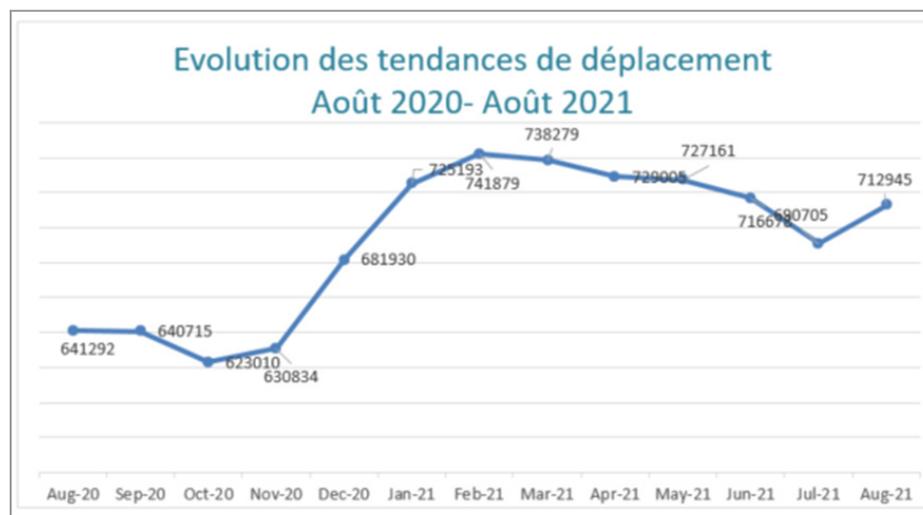
VUE D'ENSEMBLE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË ACTUELLE (SEPTEMBRE 2021 – MARS 2022)

Les résultats de la présente analyse indiquent que pour la période de septembre 2021 à mars 2022, 9 sous-préfectures ont été classifiées en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 59 autres en Phase 3 de l'IPC (Crise). Sur les 4,9 millions de personnes vivant dans les sous-préfectures analysées, environ 2,1 millions (42% de la population analysée) font face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 de l'IPC ou plus), dont presque 620.000 personnes en Phase 4 de l'IPC (Urgence). Les sous-préfectures classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sont : Mingala, Satéma, Obo, Ippy, Kwango, Bocaranga, Bozoum, Kouï et Ngaoundaye. Ce niveau d'insécurité alimentaire est une résultante de plusieurs éléments que nous allons décrire dans les prochaines sections du présent rapport.

Contexte politique et sécuritaire : Les conflits armés constituent le premier facteur contributif à l'insécurité alimentaire. Les zones sévèrement touchées par l'insécurité et les contraintes logistiques sont également celles où l'insécurité alimentaire est la plus préoccupante (souvent classifiées en Phase 4 de l'IPC).

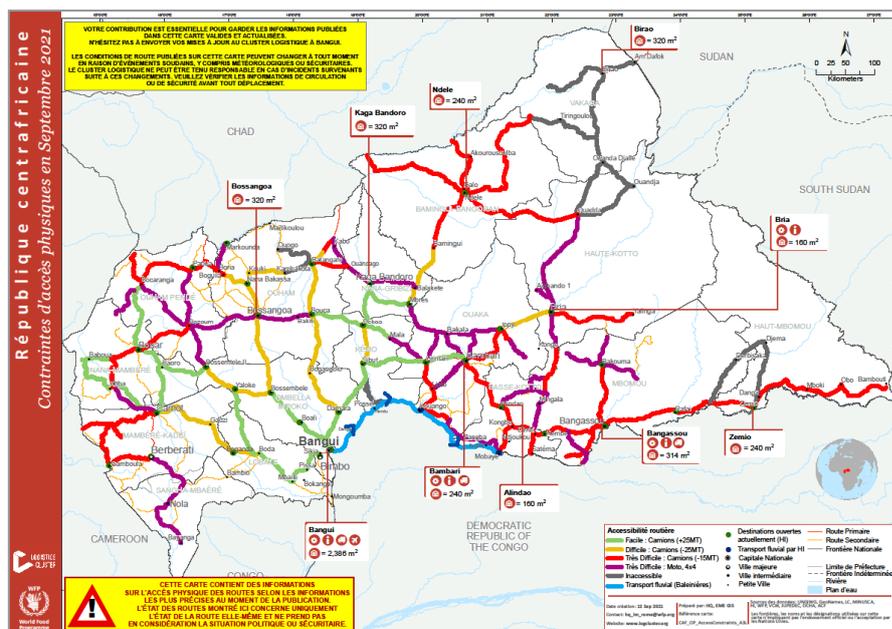
L'environnement sécuritaire a connu des changements importants depuis la fin de l'année 2020, avec le déploiement de forces bilatérales et la multiplication d'attaques et d'affrontements entre les groupes armés et les Forces armées centrafricaines (FACA) soutenues par le, et ce dans plusieurs régions du pays. Cela a entraîné une modification de la configuration des aires de contrôle, avec des lignes de front fluides, ainsi qu'une fragmentation et une restructuration des groupes armés. La situation sécuritaire de l'ensemble du pays est ainsi restée très instable du fait de la résurgence des violences armées dans plusieurs zones. Comparée à 2020, celle-ci s'est particulièrement détériorée dans les préfectures du nord-ouest (Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Mambéré). Entre mars et avril 2021, des mouvements importants de populations ont été enregistrés à Bossangoa, Nana-Bakassa et Markounda, notamment à la suite des affrontements entre les groupes armés et les FACA/Forces bilatérales. Les accrochages entre les FACA/Forces bilatérales et les Forces tchadiennes, à la frontière, ont également donné lieu à des mouvements de populations transfrontaliers et à l'intérieur du pays, ainsi qu'à des exactions contre les civils. Les violences liées à la transhumance et les tensions autour de l'extraction, la capacité d'assistance des personnes dans le besoin. Durant toute cette période, jusqu'en septembre 2021, des champs et des villages ont été occupés par les groupes armés, empêchant certains ménages d'accéder aux récoltes. Les conséquences sur les moyens de subsistance, les revenus et les prix des denrées alimentaires ont été constatées lors des enquêtes conduites entre juin et août 2021. Ainsi, selon l'enquête EFSA conduite par le PAM, en août 2021, 75% des enquêtés identifient l'insécurité comme la principale cause de la fermeture des marchés et des pillages des récoltes.

Mouvement des populations : Selon le rapport de la Commission des Mouvements de Populations (CMP) au 31 août 2021, le nombre total de Personnes Déplacées Internes (PDI) en RCA était estimé à 712.945 individus, dont 194.711 personnes dans les sites et 518.234 personnes dans les familles d'accueil. La tendance globale en août 2021 indique une hausse de 22.240 PDI (soit une augmentation de 3,2%) par rapport au mois de juillet 2021 où le nombre de PDI était estimé à 690.705 personnes dans les sites et en familles d'accueil. Les plus grands nombres de PDI se trouvent dans les préfectures de Haute-Kotto (84.500), Basse Kotto (97.200), Ouham (75.400), Ouham Pendé (67.800) et dans la Ouaka (55.200). Ces préfectures enregistrent parmi les plus hauts pourcentages de population en Phase 3 (Crise) et 4 (Urgence) de l'IPC. Par ailleurs, après un pic enregistré en mars 2021, les tendances des mouvements des populations semblent être en légère stabilisation. On enregistre des mouvements de retours et une légère réduction des personnes déplacées présents sur les sites. Dans la période actuelle, il est estimé que les déplacements continueront aux mêmes niveaux détectés en septembre 2021.



Situation dans les zones à accès difficile :

Les sous-préfectures comprenant des zones difficiles d'accès qui ont été enquêtées par REACH dans le cadre de l'évaluation des besoins multisectoriels (MSNA) en 2021, notamment grâce au soutien logistique de plusieurs ONGI présentes sur le terrain, sont situées dans les préfectures de la Haute-Kotto, du Haut Mbomou, du Mbomou, de la Basse-Kotto, de l'Ouham, de l'Ouham Pende et de la Vakaga. De manière générale, les 18 sous-préfectures analysées présentent une tendance aggravée par rapport à la moyenne des autres zones: environ 70% des ménages gagnent moins de 30.000 XFA comparé à environ 60% pour les autres zones du pays. Il faut noter qu'entre 80% et 95% des ménages qui tirent des revenus de l'agriculture dans ces préfectures ont mentionné souffrir de difficultés à pratiquer l'agriculture de manière optimale cette saison.



Dans certaines sous-préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé, jusqu'à près de 30% des agriculteurs n'ont pu cultiver à cause de l'insécurité et du manque d'accès aux champs (alors que ces proportions n'atteignaient en général pas plus de 5% dans les zones avec accès à l'exception de la Nana-Gribizi avec 22%).

Dans les préfectures de l'Ouham-Pendé et de la Nana-Mambéré, à l'ouest, l'utilisation d'engins explosifs s'est intensifiée, entraînant des répercussions sérieuses quant à l'accès humanitaire aux populations en difficulté. De janvier à septembre 2021, les incidents impliquant des engins explosifs ont coûté la vie à au moins 15 civils et en ont blessé 24 autres (dont 80% de civils). En septembre, un chauffeur d'une organisation non-gouvernementale (ONG) a été tué par l'explosion d'un engin explosif au passage de son véhicule, près de Bocaranga. Si la situation sécuritaire continue à se détériorer de façon significative, alors il serait recommandé de conduire une actualisation de l'analyse sectorielle (IPC), qui tienne compte des changements potentiels du contexte.

Disponibilité alimentaire : Comme cela a été dit précédemment, les faibles performances agricoles au niveau national sont principalement liées à l'insécurité persistante, du déplacement de la population à la suite de la recrudescence des conflits armés, des abandons de champs et la réduction des surfaces cultivables, des difficultés d'accès aux intrants, des maladies et attaques des ravageurs des cultures et du non-usage de pratiques optimales suivant le calendrier cultural.

Les violences armées prolongées ont engendré des effets perturbateurs sur la fonctionnalité des marchés, ayant un impact sur les prix et les chaînes d'approvisionnement. Celles-ci, associées à la pandémie de COVID-19, sont les principaux facteurs de la détérioration de la sécurité alimentaire dans le pays. Les attaques saisonnières de ravageurs, tels que les chenilles légionnaires et les criquets, limitent également l'accès aux champs et les récoltes. La période de décembre à avril, lorsque les routes deviennent praticables, correspond également à une période de conflits armés plus intenses et plus étendus, ce qui peut prévoir davantage de déplacements additionnels avec un impact sur la sécurité alimentaire en 2022.

Dans les mois qui suivent la récolte, on estime que la disponibilité alimentaire augmentera. Cependant les perspectives agricoles sont globalement plus que moyennes¹, mais plus préoccupantes dans certaines zones incluant les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé et du Bamingui-Bangoran, en raison d'une combinaison entre des faibles performances pluviométriques localisée et de l'insécurité dans certaines localités y incluses celles affectées par les affrontements post électoraux. Dans ces zones, plus de 60% des ménages ont jugé que la campagne agricole de 2021-2022 risquera d'être mauvaise à très mauvaise. En particulier, comparée à l'année dernière à la même période, une forte baisse de la production vivrière est attendue et sera très prononcée à Bouar, Bossembele, Bossangoa, Paoua, Obo, etc. Cela n'aura pas d'impact immédiat dans les mois qui suivent les récoltes mais causera une anticipation de la période de soudure dans ces mêmes zones. La production agricole en RCA continue encore de souffrir de la volatilité de la situation sécuritaire, des déplacements récurrents de populations, des difficultés d'accès aux intrants et aux outils agricoles, d'un faible appui au secteur, de la mauvaise répartition de la pluie dans le temps et l'espace pendant la période sensible de la bonne croissance des cultures. Aux conflits s'ajoutent d'autres facteurs qui limitent la production agricole tel le mouvement des transhumants et des conflits y associés entre éleveurs et agriculteurs, la recrudescence des maladies des bétails (PPC, Pasteurellose bovine, PPR, etc.), les maladies des plantes, l'expansion de leurs ravageurs (à l'exemple de la chenille légionnaire d'automne), l'accès limité aux sols et les catastrophes naturelles (inondations, retards et/ou déficits pluviométriques). Ceci affecte les rendements des cultures et la disponibilité alimentaire dans plusieurs sous-préfectures du pays.

Quant au commerce transfrontalier pour l'importation des biens alimentaires, il s'est amélioré en comparaison avec la période antérieure. Considérant l'absence d'éléments concrets d'estimation généralisée des productions, dû au manque d'une enquête CFSAM à l'échelle globale, l'estimation exacte des déficits en termes de disponibilité alimentaire n'est malheureusement pas accessible: l'instrument le meilleur pour estimer les tendances de production reste donc les niveaux des prix du manioc et du maïs sur le marché.

¹ Enquête de perception sur les perspectives des productions agricoles de la FAO. A noter qu'il ne s'agit pas d'une enquête agricole standard qui estime la production, mais plutôt d'une enquête réalisée auprès des ménages sur leurs perceptions.

Situation des marchés et évolution des prix : Depuis le début de l'année 2021, les marchés centrafricains ont connu des chocs récurrents. Durant le 2ème trimestre 2021, la route MSR-1, qui avait été coupée au début de l'année, a été ré-ouverte, mais de façon très progressive, ce qui a continué d'engendrer des augmentations de prix ainsi que de nombreux problèmes d'approvisionnement, en particulier pour les denrées alimentaires importées, ainsi que la majorité des articles non-alimentaires, puisque ceux-ci sont également en grande partie importés du Cameroun. D'autres chocs d'insécurité ont eu des impacts sur la disponibilité et les prix des articles, tels que dans le nord-ouest, au mois de mai 2021, après des conflits survenus au niveau de la frontière entre la RCA et le Tchad. De plus, de janvier à juin 2021, le prix médian du panier moyen d'articles de survie (PMAS), déterminé conjointement entre les acteurs de sécurité alimentaire, autres secteurs, et acteurs cash en RCA a ainsi augmenté de 20%, passant de 58.842 à 70.851 XFA (source : REACH, rapport de tendances de suivi des marchés, janvier-juin 2021). Cette forte hausse est avant tout à attribuer à l'augmentation des prix des produits alimentaires, ce qui se reflète sur les indicateurs d'accès aux marchés des ménages, alors que les prix du panier d'articles non-alimentaires sont restés stables sur 6 mois malgré de fortes variations sur cette période (de +15 à -15%).

D'après les résultats de l'évaluation MSNA de REACH (collecte de juin à août 2021), 42% des ménages au niveau national ont mentionné que les principaux obstacles ayant limité l'accès aux marchés étaient les prix trop élevés (1er obstacle mentionné), avec une plus forte proportion pour les PDI sur sites (53%), ainsi que les revenus faibles. Enfin, les préfectures dans lesquelles les plus fortes proportions de ménages ont rapporté des obstacles liés à l'insécurité sur la route ou dans la zone étaient l'Ouham-Pendé (24%), l'Ouham (21%), la Nana-Gribizi (16%) et la Basse-Kotto (11%).

Malgré ces augmentations détectées durant la période de soudure, dans la période de post récolte, les tendances des prix sont à la baisse, en particulier pour le manioc, aliment principal, avec une réduction de 20% par rapport à la même période l'an passé, et qui s'applique aussi aux zones telles que Kaga-Bandoro (-29%), Paoua (-14%) et Batangafo (-17%). Le prix du maïs affiche aussi une tendance à la baisse comparée à l'année dernière, avec une réduction moyenne de 5% par rapport à l'année dernière. De même, le taux de change par rapport au dollar US montre une tendance à la baisse, contribuant à la stabilisation globale des prix des denrées alimentaires importées.

Avec la fin de la période de soudure agricole, les prix du manioc, du maïs et de l'arachide ont diminué ou se sont stabilisés sur la plupart des marchés par rapport au mois précédent ou aux trois derniers mois. La stabilité ou la baisse des prix des produits alimentaires locaux reflètent également les perspectives saisonnières des récoltes et l'arrivée de produits alimentaires nouvellement récoltés sur les marchés locaux. Cependant, par rapport au mois dernier, le prix des haricots a augmenté de 7% à 25% sur plusieurs marchés dont les plus touchés sont Bocaranga (25%) et Carnot (20%) où la situation sécuritaire reste difficile pour les agriculteurs et les commerçants. Par rapport à la même période l'an dernier et par rapport à la moyenne quinquennale sur la plupart des marchés suivis par le PAM, les prix des aliments de base ont diminué considérablement. Cependant, une enquête de marchés réalisée par le PAM dans les sous-préfectures d'Alindao, Bambari, Bocaranga, Ippy, Kembé, Mingala, Ngoundaye, affectées par une situation sécuritaire fragile, avec un niveau élevé d'insécurité alimentaire, montre que tous les commerçants interrogés ont signalé une offre limitée provenant de la production locale en raison d'une production agricole inférieure à la moyenne ainsi que de la fermeture de certains marchés locaux. Selon les données de suivi des marchés du PAM, l'insécurité et le mauvais état des routes ont continué à entraver la fonctionnalité des marchés. Compte tenu de la volatilité des prix alimentaires dans certaines zones (cas de Nana Mambéré, Ouham-Pendé, Basse-Kotto et Ouaka), une augmentation de l'insécurité alimentaire au-delà des tendances saisonnières habituelles est attendue dans ces zones.

Principaux éléments des résultats de la sécurité alimentaire : Il convient de signaler que les données principales ayant alimenté cette analyse, ont été collectées au plus fort de la période de soudure dans certaines zones, alors que la période actuelle de l'analyse couvre la période post-récolte. Le niveau des indicateurs a été, conformément aux protocoles IPC, convergé avec les facteurs contributifs, en prenant en compte les tendances typiques de la saison post-récolte dans un processus technique consensuel avec plusieurs acteurs du secteur. Suivant les tendances qui se détachaient déjà lors de l'évaluation MSNA de 2020, les indicateurs de la MSNA 2021 du Score de Consommation Alimentaire (SCA) et de l'Échelle de la Faim des Ménages (HHS) montrent qu'une large portion du territoire est en insécurité alimentaire aigüe élevée. Cela concerne une large bande qui traverse le nord-ouest du pays (préfectures de l'Ouham-Pendé, de l'Ouham, dans une proportion légèrement moindre la Nana-Gribizi), le centre du pays (préfecture de la Kemo, dans une proportion légèrement moindre la Ouaka) et enfin le sud-est du pays (préfectures de Basse-Kotto, du Haut-Mbomou, dans une proportion légèrement moindre le Mbomou).

Selon les données collectées par la MSNA, dans la plupart des sous-préfectures du pays, le Score de Consommation Alimentaire pauvre et limite (indicatifs de la Phase 3 de l'IPC ou plus) est élevé et il dépasse les 20% (indicative de la Phase 4 de l'IPC) à Bamingui, Bangui, Boali, Bossangoa, Bogangolo, Bossembélé, Dekoa, Ippy, Kabo, Mala, MIngala, Nanga Boguila, Ndjoukou, Obo, Paoua, Sibut et Zémio. Globalement, dans les autres sous-préfectures, le Score de Consommation Alimentaire est indicatif de la Phase 3 de l'IPC (Crise). Dans les sous-préfectures plus critiques, l'indice de la faim des ménages (HHS) présente aussi des prévalences de ménages avec des valeurs sévères et très sévères à Mbrès (13%), Kabo (12%), et Dékoa (11%), indicatifs de la Phase 3 de l'IPC (Crise). Également, l'Indice Réduit des stratégies liées à la consommation (rCSI) confirme une situation préoccupante, en phase de Crise ou pire, sur la plupart du pays (Phase 3 de l'IPC ou plus).

Dans l'ensemble des sous-préfectures, près de 92% des ménages ont éprouvé des difficultés d'accès à la nourriture au cours des douze derniers mois et ont utilisé des stratégies d'adaptation sévères basées sur l'alimentation (de niveaux crise et urgence) pour combler les difficultés d'accès à la nourriture durant les sept jours précédant l'évaluation. L'évaluation MSNA montre que de fortes proportions de ménages ayant rapporté un score élevé d'utilisation de stratégies d'adaptations basées sur l'alimentation se trouvaient également dans la large zone identifiée d'insécurité alimentaire mentionnée. Cela concerne en particulier les sous-préfectures de Markounda (61%), Nangha-Boguila (60%), Bangassou (60%), Rafai (59%), Satéma (58%), Kembé (58%) et Bambari (51%).

Dans les sous-préfectures les plus touchées, les principaux déterminants de l'insécurité alimentaire sont la production agricole inférieure à la moyenne, les perturbations des moyens de subsistance et des marchés, la limitation des opportunités d'accès aux revenus et des prix élevés des denrées alimentaires de base. À Ngaoundaye, Ippy et Bocaranga respectivement 81%, 72% et 40% des ménages interrogés ont déclaré que l'insécurité était l'un des principaux obstacles à la pratique des activités agricoles cette saison. Ces barrières liées à l'insécurité dans la même zone (Ouham-Pendé et Ouham) ont également été rapportées par de fortes proportions de ménages dans l'enquête MSNA (33% des ménages à Markounda, 26% à Nangha-Boguila, 21% dans la Nana-Bakassa). Dans la préfecture de Basse-Kotto (Alindao, Kembé et Mingala) les maladies des cultures et la perturbation de la saison des pluies restent les principaux chocs signalés par les ménages. Des problématiques d'inondations des terres ont été rapportées par près de 10% des ménages à Bangui et à Bimbo (MSNA), proportions largement supérieures aux autres sous-préfectures couvertes.

Les zones avec les indicateurs les plus sévères, sont celles qui ont été pendant longtemps l'épicentre de combats entre forces gouvernementales et groupes armés rebelles et également très impactées par les fermetures de routes et événements d'insécurité sur les axes en général. La ville de Bangui est également préoccupante (54% de SCA limite et pauvre, 12% de HHS phases 4 et 5). Ses facteurs contributifs montrent que les populations de Bangui ont été fortement impactées par des pertes d'emplois/de revenus financiers et frappées également par de fortes hausses des prix pendant la période de soudure.

La dépendance globale par rapport aux stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence était relativement élevée, car 62,5% de l'ensemble des ménages interrogés se sont appuyés sur une ou plusieurs de ces stratégies pour répondre à leurs besoins alimentaires dans les 30 jours précédant l'enquête. La plus forte proportion de ménages qui dépendent sur une ou plusieurs de ces stratégies a été trouvée à Bocaranga (94,2%), Ngaoundaye (87,6%) et Ippy (83,8%) avec respectivement 28%, 23% et 30% d'entre eux utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence.

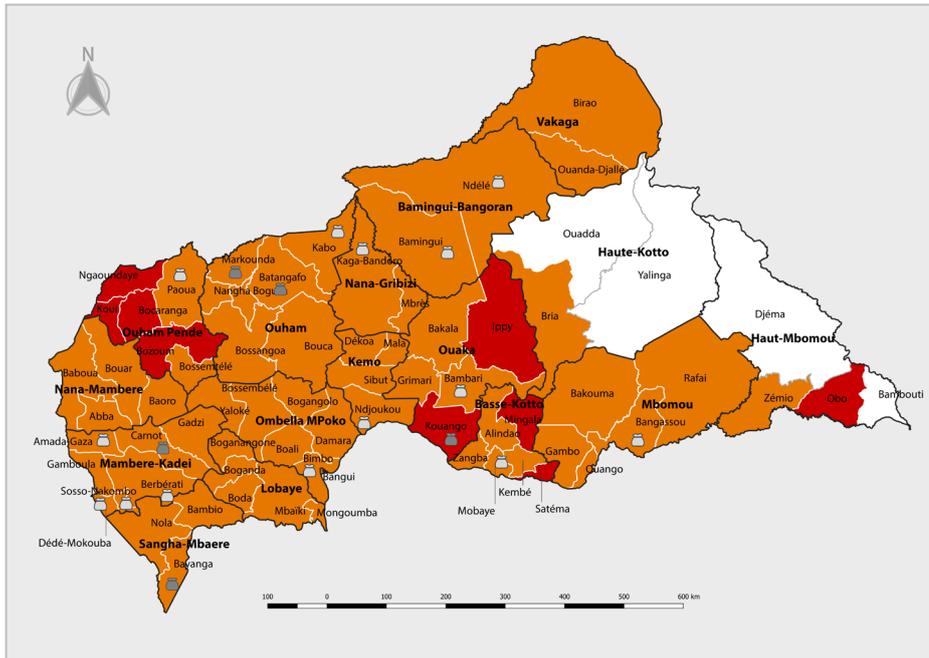
Selon les résultats préliminaires de l'enquête EFSA, conduite en période de soudure 2021 (août 2021) ayant couvert les zones classées en Urgence (Phase 4 de l'IPC) lors de l'analyse de mise à jour de Mai 20212, on observe des scores de consommation alimentaire inadéquate (Pauvre et Limite) très élevés (75%) par rapport à ceux dans les zones avec facile d'accès (39%). Concernant les stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence dans l'Ouham Pendé - à faible accès - 45% de la population a mis en place des stratégies de crise (indicatif de la Phase 3 de l'IPC, alors que dans les zones facile d'accès, cette prévalence oscille entre 10% et 15%). Aussi, les zones difficiles d'accès enquêtées par EFSA montrent que la proportion des ménages n'ayant pas dû faire appel à l'utilisation de leurs actifs est seulement de moins de 10% face à environ 45% des ménages qui se trouvent dans cette situation dans les zones avec accès. Enfin, la population habitant dans les zones à accès limité présente une prévalence des chocs liés à l'insécurité/violences/combat plus que deux fois supérieure (35% vs 15%) à celle des ménages habitant en zones à majeure stabilité. Egalement, ils sont trois fois plus sujets à des pillages des récoltes et vol de bétail.

Les résultats de l'enquête EFSA (conduite l'année passée (octobre 2020) montraient que l'insécurité alimentaire sévère et modérée selon l'indicateur CARI du PAM reste très élevée à Ngaoundaye (75%), Bocaranga (65%), Ippy (52%) et Mingala (40%). Dans ces sous-préfectures, l'aide alimentaire est encore inadéquate en raison des contraintes d'accès. Selon l'EFSA 35% de la population en RCA est en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 5% sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée. Cela indique une prévalence beaucoup plus élevée de l'insécurité alimentaire dans ces sous-préfectures, par rapport à la population générale. À Alindao (22%), Kembé (18%) et Bambari (15%), l'insécurité alimentaire élevée et modérée est moins prononcée grâce à une assistance alimentaire fournie par les partenaires du Cluster Sécurité Alimentaire ciblant les communautés touchées par le conflit.

En conclusion, selon les résultats de l'enquête conduite par le PAM en période de soudure 2021, focalisant sur les zones à faible accès l'ensemble des indicateurs convergent fortement vers une situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). En détail, le Score de Consommation Alimentaire (SCA) pauvre se situe autour de 16%, le pourcentage des ménages qui consomment deux ou moins groupes d'aliments (SDAM) se situe autour de 16%, l'indice réduit de stratégie de consommation (rCSI) élevé est de 22%, l'indice de faim des ménages (HHS) sévère et très sévère est de 5%, et la prévalence des stratégies des moyens d'existence (LCS) d'urgence se situe à 16.5%. Quant à la malnutrition aiguë, l'analyse IPC MNA conduite confirme aussi que les zones à faible accès présentent des taux de Malnutrition Aiguë Globale 'Sérieux', indicatif de la Phase 3 de l'IPC MNA.

² Alindao, Bambari, Bocaranga, Ippy, Kembe, Mingala, Ngaoundaye.

CARTE ET TABLEAU DE LA POPULATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË ACTUELLE (SEPTEMBRE 2021 – MARS 2022)



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire (pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Niveau de preuve

** Moyen

Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%
Bamingui-Bangoran	56 451	13 667	24	14 559	26	19 758	35	8 468	15	0	0	28 226	50
Bangui	910 141	227 535	25	409 563	45	182 028	20	91 014	10	0	0	273 042	30
Basse-Kotto	327 157	75 652	23	84 754	26	114 287	35	52 464	16	0	0	166 751	51
Haut-Mbomou	67 230	8 044	12	21 490	32	25 571	38	12 125	18	0	0	37 697	56
Haute-Kotto	91 568	13 735	15	36 627	40	27 470	30	13 735	15	0	0	41 206	45
Kémo	156 041	24 047	15	62 846	40	51 619	33	17 529	11	0	0	69 148	44
Lobaye	326 591	94 229	29	116 230	36	83 473	26	32 659	10	0	0	116 132	36
Mambéré-Kadeï	466 963	154 185	33	173 866	37	98 058	21	40 855	9	0	0	138 913	30
Mbomou	216 456	35 410	16	71 475	33	83 758	39	25 813	12	0	0	109 572	51
Nana-Gribizi	150 313	30 063	20	57 456	38	47 763	32	15 031	10	0	0	62 794	42
Nana-Mambéré	218 794	69 054	32	72 476	33	55 385	25	21 879	10	0	0	77 264	35
Ombella M'Poko	441 315	104 248	24	137 968	31	152 905	35	46 194	10	0	0	199 099	45
Ouaka	366 202	94 169	26	104 431	29	115 717	32	51 885	14	0	0	167 602	46
Ouham	461 527	104 422	23	124 686	27	169 508	37	62 911	14	0	0	232 419	51
Ouham Pendé	498 381	85 148	17	108 137	22	194 571	39	110 526	22	0	0	305 097	61
Sangha-Mbaéré	133 875	45 490	34	40 163	30	34 835	26	13 388	10	0	0	48 222	36
Vakaga	53 727	15 715	29	15 916	30	19 006	35	3 090	6	0	0	22 096	41
Grand total	4 942 732	1 194 811	24	1 652 643	33	1 475 713	30	619 565	13	0	0	2 095 278	43

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

VUE D'ENSEMBLE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË PROJÉTÉE (AVRIL – AOÛT 2022)

Pour la période projetée (avril à août 2022) qui coïncidera globalement avec la période de soudure alimentaire, 20 sous-préfectures ont été classifiées en Phase 4 de l'IPC (Urgence : Ngaoundaye, Kouï, Bocaranga, Bozoum, Batangafo, Dékoa, Mala, Sibut, Ndjoukou, Bakala, Ippy, Bakouma, Mingala, Alindao, Zangba, Kouango, Satema, Ndélé, Zémio et Obo) et 40 autres en Phase 3 de l'IPC (Crise). De plus, 17 sous-préfectures dont Kabo, Kaga-Bandoro, Bamingui, Markounda, Paoua, Bambari, Bogangolo, Bossembelé, Kembe, et Birao en phase de crise (Phase 3) avec des conditions de vie extrêmement difficiles sont à la lisière de la phase d'urgence (phase 4) ; avec 15% de la population en phase 4 de l'IPC. Le risque que toute ces sous-préfectures basculent en phase 4 est très élevé. Les résultats des analyses indiquent que sur les 4,9 millions de personnes vivant dans les sous-préfectures analysées, environ 2,4 millions (48% de la population analysée) feront face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 de l'IPC ou plus), dont environ 689.000 personnes en Phase 4 (Urgence).

Il ressort de cette analyse que les populations qui feront face à un niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 (Crise) ou plus de l'IPC) entre avril et août 2022 se trouvent principalement dans les sous-préfectures de Ngaoundaye, Bozoum et Kouï (avec 75% de la population

analysée), Bocaranga (70% de la population analysée), d'Obo (65% de la population analysée), de Mala, Ndjoukou et Bakouma (avec 60% de la population analysée), d'Alindao, Satéma, Zémio, Dékoa, Sibut, Bakala et Ippy (avec 55% de la population analysée), d'Obo (65% de la population analysée), de Ndélé, Mingala et Zangba (avec 50% de la population analysée), et de Kouango (40% de la population analysée).

Quatre sous-préfectures notamment, Ouadda, Yalinga, Djema et Bambouti n'ont pas été analysées et classifiées par l'analyse IPC par manque des données. Cependant, les données de nutrition indiquent que la sous-préfecture de Djema pourrait basculer en situation nutritionnelle critique (IPC MNA Phase 4) dans la période projetée, indiquant cette zone comme à suivre de très près.

Assistance alimentaire :

Au cours du premier semestre 2021, les acteurs humanitaires en Centrafrique sont parvenus à fournir une assistance alimentaire vitale à 1,2 million personnes (567.051 femmes et 550 hommes) dans un contexte sécuritaire de plus en plus difficile. La résurgence des conflits armés et violences intercommunautaires depuis mi-décembre 2020 ont eu un effet multiplicateur sur les mouvements forcés ou préventifs des communautés déjà affaiblies par des années de conflit. Au 31 juillet, près de 691 000 personnes étaient déplacées internes, hébergées en famille d'accueil ou dans des sites. **L'aide alimentaire a atténué les effets immédiats de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition**, de fournir aux populations de la nourriture et les moyens de subsistance nécessaire leur permettant de faire face au choc. Près de 100.000 ont bénéficié des semences et outils aratoires depuis le début de l'année pour assurer la production agricole. De juin à août 2021, il y a eu une assistance directe en faveur de 518 935 personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë sur un total de 2,3 millions en situation d'insécurité alimentaire en priorisant ceux dans les zones les plus difficile d'accès à haut risque. Il faut souligner que parmi les 63 sous-préfectures ciblées pour la réponse, 13 (Kouï, Ngaoundaye, Bocaranga, Batangafo, Bouca, Ippy, Bambari, Mingala, Alindao, Zangba, Kembé, Zémio et Obo) ont très peu ou pas du tout pu bénéficier de l'assistance pour des raisons liées à l'accès difficiles et aux contraintes sécuritaires. Plusieurs distributions alimentaires ont dû être annulées ou suspendues à cause de la recrudescence de l'insécurité sur certaines zones de la préfecture du Basse Kotto. Un suivi de près pour reprendre les activités a été fait entre différentes ONG, partenaires locaux et le cluster de sécurité alimentaire avec une mission d'exploration conjointe le mois de juillet 2021, tout en privilégiant les principes de prévention et mitigation des risques pour la sécurité des travailleurs humanitaires et des populations locales. Après ladite mission, l'assistance d'urgence ciblera plus de 80% des personnes dans le besoin dans les zones telles que Alindao, Kembé, Kongbo, Mobaye et Satéma avec des supports extraordinaire du cluster Logistique, UNHAS et la communauté humanitaire en RCA permettant de sauver des vies des personnes en phase 3+ en déplacement. Selon les données fournies par le Cluster Sécurité Alimentaire, le suivi et l'analyse qualitative et quantitative de l'assistance alimentaire délivrée en RCA au cours des trois derniers mois (mai, juin et juillet 2021) révèle que les ménages assistés ont bénéficié d'un apport calorique journalier de 1.800 kcal, soit 86% de la recommandation de l'OMS qui est de 2.100 kcal par jour/personne. Malgré les difficultés logistiques et sécuritaires mentionnées, l'assistance alimentaire a été essentielle à mitiger la détérioration ultérieure de l'insécurité alimentaire observée pendant la période de soudure.

L'analyse IPC de septembre 2021 a pris en compte l'assistance alimentaire, étant donné que la période de septembre à décembre 2021, qui fait partie de l'analyse actuelle, est couverte par le HRP 2021. Cependant, le gap de financement de la réponse humanitaire est criant sur l'année 2021, car les personnes atteintes ne représentent que 48 % des personnes dans le besoin (en 2021) et près de 60 % de ceux ciblés sur l'année par le plan de réponse humanitaire.

L'analyse IPC dans la période projetée n'a pas pris en compte les effets de mitigation attendus en lien avec l'assistance alimentaire, comme prévu par les protocoles de l'IPC, considérant que les fonds pour cette période ne sont pas encore sécurisés.

Les principales hypothèses de projection développées pour cette analyse sont notamment :

Situation sécuritaire : Le niveau de l'activisme des groupes armés resterait similaire à ceux de la période actuelle. La nouvelle forme d'attaque avec les engins explosifs en extension dans la zone ouest du pays et les prochaines échéances électorales (municipalités et sénat) de 2022, est susceptible d'impacter significativement la sécurité et paralyser les mouvements des personnes.

Mouvements des populations : Les flux de mouvements pourrait rester très élevés. L'ampleur et la fluidité des déplacements et des retours ont accentués les tensions autour de l'accès aux logements, terres et biens.

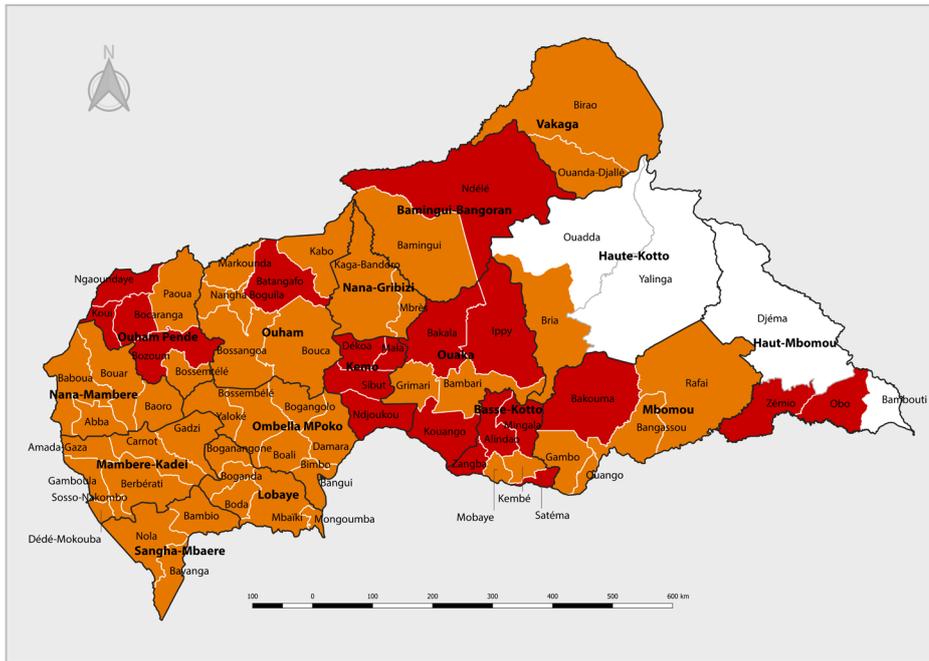
Pandémie de la COVID-19 : La faible communication sur la maladie et le relâchement des mesures barrières risquent d'augmenter les cas de contamination communautaire en cas de propagation du nouveau variant delta.

Prix des denrées alimentaires : Outre la hausse saisonnière des prix due à la période de soudure, les prix connaîtraient une hausse due à l'augmentation des taxes douanières et la diminution des flux commerciaux. L'accès des ménages à l'alimentation pourrait en souffrir d'autant.

Disponibilité alimentaire : On s'attend à un épuisement des stocks alimentaires des ménages déjà à partir de février 2022. Pour répondre aux besoins alimentaires, les ménages développeraient beaucoup plus des stratégies néfastes pour leur survie si rien n'est fait même si dans certaines zones du pays, les produits de cueillette compenseraient le déficit alimentaire des ménages.

Mouvement de transhumance : Les mouvements des éleveurs transhumants (transfrontaliers) vont démarrer ce qui entraînerait la destruction des champs et causer des affrontements entre agriculteurs et éleveurs et occasionner des risques d'importation des maladies des bétails à potentiel épidémique.

CARTE ET TABLEAU DE LA POPULATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË PROJETÉE (AVRIL A AOUT 2022)



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)
(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

Niveau de preuve
** Moyen

Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%
Bamingui-Bangoran	56 451	13 667	24	15 005	27	16 935	30	10 844	19	0	0	27 780	49
Bangui	910 141	182 028	20	318 549	35	318 549	35	91 014	10	0	0	409 563	45
Basse-Kotto	327 157	78 962	24	81 727	25	105 847	32	60 621	19	0	0	166 468	51
Haut-Mbomou	67 230	6 723	10	19 449	29	25 571	38	15 487	23	0	0	41 058	61
Haute-Kotto	91 568	9 157	10	32 049	35	36 627	40	13 735	15	0	0	50 362	55
Kémo	156 041	20 524	13	46 812	30	57 497	37	31 208	20	0	0	88 705	57
Lobaye	326 591	86 686	27	116 854	36	88 862	27	34 188	10	0	0	123 051	37
Mambéré-Kadeï	466 963	132 335	28	162 527	35	131 246	28	40 855	9	0	0	172 101	37
Mbomou	216 456	31 579	15	60 652	28	93 155	43	31 071	14	0	0	124 225	57
Nana-Gribizi	150 313	22 547	15	43 760	29	61 460	41	22 547	15	0	0	84 007	56
Nana-Mambéré	218 794	61 281	28	70 765	32	64 869	30	21 879	10	0	0	86 748	40
Ombella M'Poko	441 315	90 684	21	133 870	30	154 635	35	62 125	14	0	0	216 761	49
Ouaka	366 202	83 406	23	113 681	31	113 770	31	55 344	15	0	0	169 114	46
Ouham	461 527	101 251	22	137 411	30	167 728	36	55 137	12	0	0	222 865	48
Ouham Pendé	498 381	82 182	16	120 072	24	174 608	35	121 519	24	0	0	296 127	59
Sangha-Mbaéré	133 875	43 441	32	41 669	31	35 518	27	13 247	10	0	0	48 765	37
Vakaga	53 727	8 059	15	13 432	25	24 177	45	8 059	15	0	0	32 236	60
Grand total	4 942 732	1 054 513	21	1 528 283	31	1 671 055	34	688 882	14	0	0	2 359 937	48

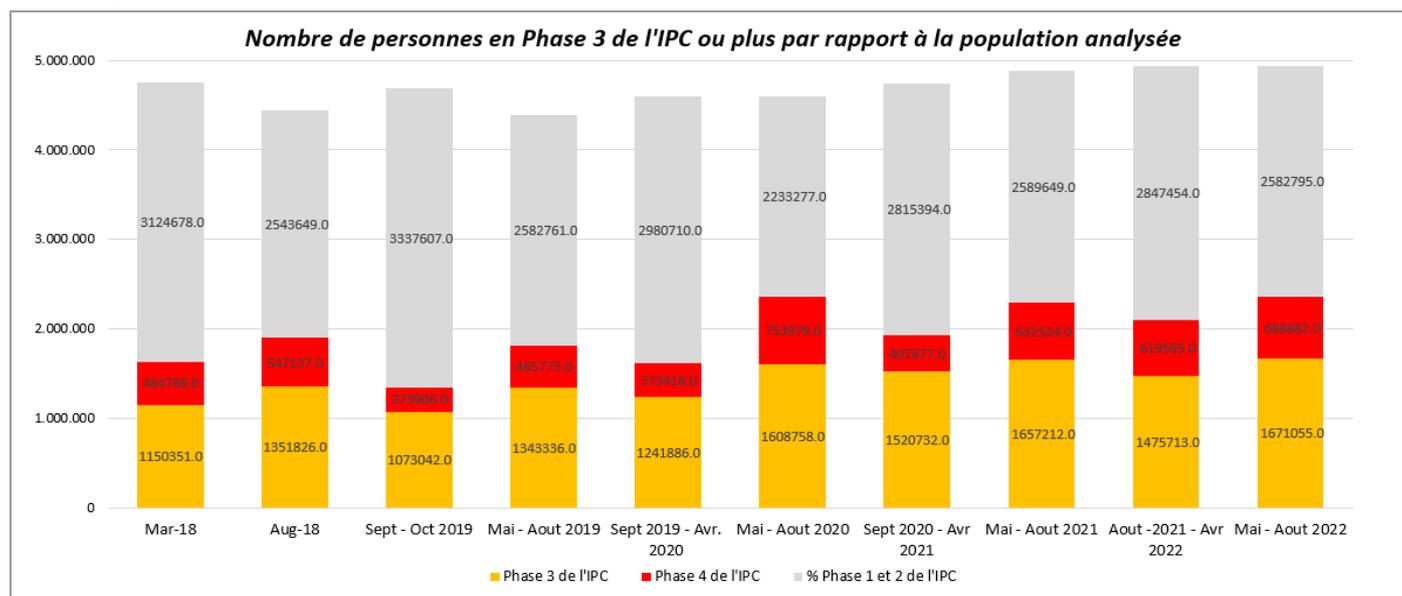
Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

COMPARAISON AVEC LES ANALYSES ANTERIEURES

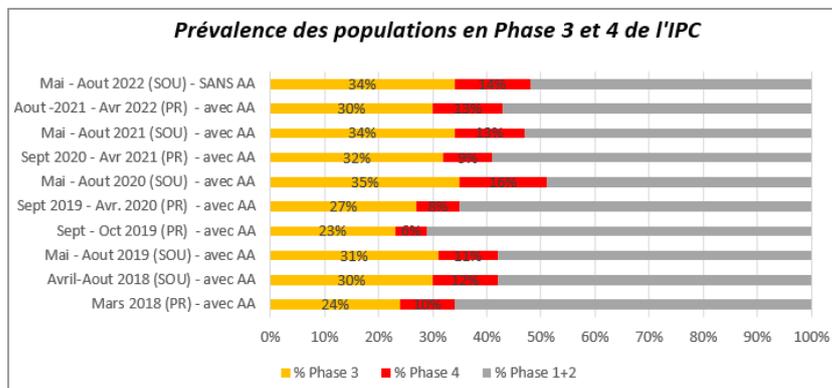
Les récoltes agricoles et l'assistance alimentaire pourvue ont eu une grande influence dans l'atténuation de la situation de la sécurité alimentaire entre le pic de la soudure 2021 et les périodes de récoltes coïncidant avec la période de collecte des données utilisées lors de l'analyse IPC de septembre 2021. Toutefois, cela reste extrêmement préoccupant, voire inquiétant, de constater qu'en pleine saison de récoltes actuelle, et malgré l'augmentation drastique de l'assistance alimentaire sur la période de juillet à septembre, que 2,1 millions de personnes soient en situation de Crise ou d'Urgence (Phase 3 ou 4 de l'IPC).

La détérioration de la situation entre l'année 2020 et 2021 a propulsé la RCA au niveau le plus élevé des personnes dans le besoin d'assistance que le pays n'a jamais connu auparavant en saison de récolte en dehors de la période du pic de la COVID-19 en 2020. La COVID-19 a été en plus du conflit, le facteur contributif ayant un impact radical sur la situation de la sécurité alimentaire. Il en demeure très curieux d'observer que la situation de la sécurité alimentaire, deux ans plus tard, demeure aussi élevée avec l'influence de toutes les tensions et insécurités prévalant à différents niveaux sur différents axes. Également en projection, dans la saison de soudure 2022, environ 2,36 millions de personnes sont attendues en situation de Crise ou Urgence (Phase 3 ou 4 de l'IPC) en absence d'assistance alimentaire, ce qui présente une détérioration par rapport à la saison post-récolte 2021 (de 2.1 million à 2.36 millions de personne). La comparaison des périodes de soudure toutefois est complexe, du fait que l'estimation des populations en insécurité alimentaire élevée est effectuée en absence d'assistance alimentaire, tandis que les chiffres de 2021 incluent non seulement l'assistance mais aussi les mécanismes de survies que détiennent les populations.

En conclusion, cette dernière analyse montre des chiffres des populations en Crise et Urgence parmi les plus élevés pour la RCA de ces dix dernières analyses, à l'exception de la période de soudure de 2020, dans laquelle les effets des restrictions liées à la COVID ont eu des répercussions remarquables sur la sécurité alimentaire, l'approvisionnement des marchés en denrées et les prix sur le marché ce qui avait été la cause principale de l'augmentation drastique du nombre des personnes en en situation de Crise et Urgence (qui étaient supérieures).



Considérant que la base de population analysée varie à chaque analyse, à cause des difficultés d'accès pour la collecte des données, il est important également de faire une comparaison entre les prévalences des populations en Crise ou Urgence (Phase 3 ou 4 de l'IPC). En particulier, il est important de noter une certaine continuité et majoration des prévalences des populations en Phase 3 de l'IPC (Crise) autour de 34-35% de la population totale dans les trois dernières analyses pour la période de soudure (2020, 2021, 2022) et une réduction des populations en Phase 3 de l'IPC (Crise) comparant



la période de récolte de 2020-2021 (32%) et celle de 2021-2022 (30%). Au contraire, concernant la prévalence des populations en Phase 4 de l'IPC (Urgence) on constate une augmentation entre la période post-récolte antérieure (9%) et la courante (13%), et une tendance à la dégradation moins marquée entre la période de soudure antérieure (13%) et celle estimée en 2022 (14%), cette dernière toutefois sans inclure les effets de mitigations potentiels de l'assistance alimentaire.

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Priorités de réponse pour la sécurité alimentaire

- Fournir une assistance alimentaire immédiate pour accompagner les populations en situation de Crise ou Urgence (Phase 3 ou 4 de l'IPC) incluant les déplacés, les retournés et les familles hôtes de même que les personnes à besoins spécifiques (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH, etc.) ;
- Mettre en place des actions urgentes ciblées par sous-préfecture pour faciliter l'accès aux denrées alimentaires et protéger ou renforcer les moyens d'existence des ménages. Dans les sous-préfectures où les conditions sécuritaires et d'accès aux moyens d'existence sont plus favorables, prioriser des actions qui visent à renforcer les moyens d'existence par la mise à disposition d'intrants agricoles et d'élevage et la création d'actifs communautaires ;
- Apporter une assistance aux familles d'accueil et retournés combinant des distributions alimentaires avec des actions d'appui à la relance agricole en urgence ;
- Protéger et maintenir les moyens d'existence à travers une meilleure synergie et coordination avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Élevage et de la Santé Animal, le Ministère des Eaux et Forêt, Chasse et Pêche, pour des projets innovateurs d'appui aux différentes filières porteuses de chaque sous-préfecture ;
- Engager la discussion technique avec toutes les parties prenantes de l'Etat et autres partenaires de l'IPC sur l'appui au système d'alerte précoce intégrant des indicateurs de sécurité alimentaire et des indicateurs des désastres naturels récurrents et moins récurrents ;
- Améliorer l'utilisation alimentaire et son impact sur la nutrition, en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable à travers la réhabilitation et l'aménagement de forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible, en intensifiant la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement auprès des ménages des zones difficiles d'accès ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation destinées à faire respecter les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19 dans les zones les plus affectées, tout en garantissant aux ménages la capacité de maintenir leurs moyens de subsistance et leur accès à la nourriture.

Priorités pour le système d'information et le suivi de la situation

- De concert avec tous les partenaires déterminés à améliorer la collecte de données et à fournir une analyse sectorielle efficiente orientant les besoins humanitaires, encourager toutes les parties prenantes à assurer une mise à disposition des informations dans des délais permettant de conduire une analyse secondaire. La collecte et l'analyse des données intègrent le genre, le handicap, l'âge et la protection.
- Les données primaires venant des enquêtes telles que EFSA, ENSA, CFSAM, pré-récolte & post-récolte, M-VAM, MSNA, etc. devraient être disponibles au moins 2 semaines avant le début de l'analyse IPC. Egalement, il reste important d'améliorer la qualité des données tout en respectant les saisonnalités pour la qualité de celles-ci ;
- Intégrer et préconiser les données géo-spéciales des sous-préfectures « hard-to-reach » et des zones difficiles d'accès et non analysées telles que Ouadda, Djema, Yalinga, Bambouti afin de capturer les besoins, tenant compte de la situation sécuritaire prévalant dans ces zones, pour les prochaines analyses, dans la mesure du possible.
- Assurer une continuité de formation des analystes (toutes les parties prenantes) afin d'améliorer de plus en plus la qualité des analyses IPC en RCA ;
- Garantir la disponibilité des données nutritionnelles afin de permettre l'organisation régulière de l'analyse IPC de la malnutrition aiguë ;
- Assurer le suivi et la surveillance des indicateurs des sous-préfectures telles que Bogangolo, Bosembele, Kaga-Bandoro, Markounda, Nangha-Boguila, Ngaoudaye ainsi que les 20 sous-préfectures projetées en Phase 4, tenant en compte le fait de leur production restant très limitée, de la sécurité prévalente ainsi que de leur nombre de personnes en Phase 4 ;
- Redoubler de vigilance, renforcer les systèmes d'alerte précoce et de suivi des données d'insécurité alimentaire dans les sous-préfectures ayant été depuis plusieurs analyses IPC en Phase 4 ;
- Améliorer le système d'information du système de la santé, nutrition ainsi que sécurité alimentaire en général en RCA.

PROCESSUS, MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DES DONNEES

Le 18ème cycle de l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë s'est déroulé du 6 au 11 septembre à Bangui sous l'égide du Groupe de Travail Technique (GTT) national de l'IPC. L'équipe d'analyse était composée de 65 analystes présentant des expertises dans différents domaines en lien avec la sécurité alimentaire et issus de diverses organisations (services étatiques, ONG nationales et internationales et agences des Nations Unies). Une formation des 3 jours de tous les analystes a été organisée du 1 au 3 septembre 2021. A l'issue de cette formation, les experts ont été répartis en 5 groupes, gérés par des points focaux certifiés IPC. Chaque groupe avait en sa charge un nombre spécifique de sous-préfectures à analyser. A la suite des six jours d'analyses facilités par un expert de l'Unité Globale de Soutien, les résultats ont été dans un premier temps présentés et discutés en plénière au niveau de chaque groupe. Une plénière nationale a ensuite été organisée le 11 septembre pour revue et validation finale des résultats. A la suite de cette étape, un groupe restreint composé des chefs d'équipes, de la coordination du cluster et du Président du GTT a procédé à une dernière vérification afin de s'assurer que toutes les recommandations émises lors des plénières avaient été prises en compte.

Les documents utilisés pour cette actualisation ont été mis à disposition via un lien OneDrive accessible. Les éléments de preuves extraits des documents (enquêtes d'évaluation des besoins multisectorielles, enquêtes post-récoltes, suivi de prix de marchés, EFSA, MSNA, mVAM, données NDVI, données pluviométriques et autres rapports) ont été entrés dans le système ISS, support à partir duquel s'est déroulée l'analyse. Ainsi, toutes les données disponibles ont été mises à la disposition des analystes afin de faire converger les différents éléments de preuves pour une meilleure analyse des sous-préfectures.

Au total, 68 sous-préfectures sur 72 ont été analysées selon les exigences des protocoles IPC. Comparée à l'analyse précédente, trois nouvelles zones ont pu être analysées dans le respect de ces protocoles. Le niveau d'exigence des preuves a été évalué à un niveau Moyen (Niveau 2).

L'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC en septembre 2021 a été informée par de nombreuses sources sur les facteurs contributifs, et deux sources principales sur les indicateurs principaux des résultats de la sécurité alimentaire et de malnutrition. L'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) de 2021 conduite par REACH Initiative a pu couvrir 62 sous-préfectures dans une méthodologie d'enquête de ménages représentative par échantillon de grappes stratifiées, qui a aussi pu couvrir les 10 sous-préfectures difficiles d'accès par des enquêtes d'informateurs clés selon la méthodologie « Hard-to-Reach » (qui n'a donc pas contribué aux preuves principales d'insécurité alimentaire mais seulement comme facteur contributif à l'analyse générale narrative). L'enquête MSNA a touché plus de 13.000 ménages post-nettoyage pour l'analyse. De plus, cette enquête MSNA a pu collecter des données anthropométriques de périmètre brachial (MUAC) et de présence d'œdème sur les enfants de moins de 5 ans et sur les femmes en âge de procréer. La méthodologie de SMART rapide utilisée ainsi que les données et analyses ont été très étroitement examinées par l'équipe de l'IPC régionale, globale, ainsi que par l'équipe SMART globale et le résultat général final a été jugé comme utilisable pour les analyses de l'IPC (à la fois pour l'analyse de l'insécurité alimentaire, et pour l'analyse de l'IPC sur la malnutrition). Une évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence a été menée en août 2021 par le PAM dans sept sous-préfectures classées en phase 4 de l'IPC (IPC avril 2021) présentant des contraintes d'accès et un risque élevé de situation catastrophique d'insécurité alimentaire, à savoir Alindao, Bambari, Bocaranga, Ippy, Kembe, Mingala, Ngoundaye.

Limites de l'analyse

Les principales données utilisées pour l'analyse sont les données de la MSNA (REACH), les données de mVAM et ENSA (PAM) qui ont été collectées en période de soudure (juin-juillet-août 2021). Ces données ont ainsi été utilisées pour l'analyse actuelle (période de récolte) en y associant des facteurs contributifs divers pour chaque sous-préfecture analysée. Les sous-préfectures de Yalinga, Ouadda, Djéma et Bambouti, n'ont pas été analysées par manque de données. Par ailleurs, l'analyse a aussi fait recours aux preuves issues des résultats de suivi de prix de marché (REACH) de janvier à juin 2021, qui n'a couvert que 14 préfectures sur un total national de 16 dont la ville de Bangui, et dont les résultats n'étaient représentatifs qu'au niveau des villes préfectorales. L'analyse projetée a également été influencée par les hypothèses formulées sur les effets potentiels de la COVID-19, les effets des prochaines échéances électorales locales de 2022 sur la sécurité alimentaire des ménages, malgré la difficulté de prévoir avec précision leur évolution. En ce qui concerne la pluviométrie, il n'existe pas au niveau national de mécanismes permettant d'assurer avec précision la projection sur l'évolution réelle des tendances des pluies. Par ailleurs, certaines sources indiquent que les pluies pourraient être déficitaires dans certaines zones du nord du pays.

Insécurité alimentaire aiguë nom et description de la phase

Phase 1 Nulle/ Minimale	Phase 2 Stress	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Catastrophe/ Famine
Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress.	Les ménages : • ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ; ou • parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise.	Les ménages : • ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ; ou • sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs.	Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d' inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont manifestes. (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques)

Ce que sont l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition aiguë pour l'IPC?

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition aiguë sont définis par toute manifestation d'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. La classification IPC de l'insécurité alimentaire aiguë est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire. La classification IPC de la malnutrition aiguë cherche à identifier les zones où il existe une grande proportion d'enfants malnutris aigus d'après la mesure de l'indice poids-pour-taille de préférence mais aussi du PB éventuellement.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Kpawiliina-Namkoïsse

Président du groupe de travail Technique IPC
aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC
www.ipcinfo.org

Cette analyse a été conduite sous le parrainage du Ministère de l'Agriculture. Elle a bénéficié du soutien technique du GSU-IPC et financier du PAM, FAO, WHH et l'UNICEF.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Partenaires de l'analyse IPC:





ANNEXE 1 : TABLEAU DE REPARTITION DES POPULATIONS PAR PHASE POUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE (SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022)

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	8 918	1 784	20	2 675	30	3 121	35	1 338	15	0	0	3	4 459	50
	Ndélé	47 533	11 883	25	11 883	25	16 637	35	7 130	15	0	0	3	23 767	50
	Subtotal	56 451	13 667	24	14 559	26	19 758	35	8 468	15	0	0		28 226	50
Bangui	Bangui	910 141	227 535	25	409 563	45	182 028	20	91 014	10	0	0	3	273 042	30
	Subtotal	910 141	227 535	25	409 563	45	182 028	20	91 014	10	0	0		273 042	30
Basse-Kotto	Alindao	85 045	9 530	20	11 913	25	34 018	40	12 757	15	0	0	3	46 775	55
	Kembé	48 901	12 225	25	9 780	20	19 560	40	7 335	15	0	0	3	26 895	55
	Mingala	37 357	7 471	20	9 339	25	13 075	35	7 471	20	0	0	4	20 546	55
	Mobaye	77 754	23 326	30	23 326	30	19 438	25	11 663	15	0	0	3	31 101	40
	Satéma	30 448	6 090	20	9 134	30	9 134	30	6 090	20	0	0	4	15 224	50
	Zangba	47 652	9 530	20	11 913	25	1 614	40	11 913	15	0	0	3	13 527	55
	Subtotal	327 157	75 652	23	84 754	26	114 287	35	52 464	16	0	0		166 751	51
Haut-Mbomou	Obo	40 816	4 081	10	12 244	30	16 326	40	8 163	20	0	0	4	24 489	60
	Zémio	26 414	3 962	15	9 244	35	9 244	35	3 962	15	0	0	3	13 206	50
	Subtotal	67 230	8 044	12	21 490	32	25 571	38	12 125	18	0	0		37 697	56
Haute-Kotto	Bria	91 568	13 735	15	36 627	40	27 470	30	13 735	15	0	0	3	41 205	45
	Subtotal	91 568	13 735	15	36 627	40	27 470	30	13 735	15	0	0		41 206	45
Kémo	Dékoa	47 082	7 062	15	21 186	45	14 124	30	4 708	10	0	0	3	18 832	40
	Mala	19 154	2 873	15	7 661	40	6 703	35	1 915	10	0	0	3	8 618	45
	Ndjoukou	38 490	3 849	10	13 471	35	15 396	40	5 773	15	0	0	3	21 169	55
	Sibut	51 315	10 263	20	20 526	40	15 394	30	5 131	10	0	0	3	20 525	40
	Subtotal	156 041	24 047	15	62 846	40	51 619	33	17 529	11	0	0		69 148	44
Lobaye	Boda	50 939	17 828	35	17 828	35	10 187	20	5 093	10	0	0	3	15 280	30
	Boganangone	38 470	7 694	20	15 388	40	11 541	30	3 847	10	0	0	3	15 388	40
	Boganda	18 384	4 596	25	6 434	35	5 515	30	1 838	10	0	0	3	7 353	40
	Mbaïki	188 212	56 463	30	65 874	35	47 053	25	18 821	10	0	0	3	65 874	35
	Mongoumba	30 586	7 646	25	10 705	35	9 175	30	3 058	10	0	0	3	12 233	40
	Subtotal	326 591	94 229	29	116 230	36	83 473	26	32 659	10	0	0		116 132	36
Mambéré-Kadeï	Amada-gaza	22 054	6 616	30	9 924	45	3 308	15	2 205	10	0	0	3	5 513	25
	Berbérati	173 716	52 114	30	69 486	40	34 743	20	17 371	10	0	0	3	52 114	30
	Carnot	116 832	46 732	40	40 891	35	23 366	20	5 841	5	0	0	3	29 207	25
	Dédé-mokouba	27 197	9 518	35	8 159	30	6 799	25	2 719	10	0	0	3	9 518	35
	Gadzi	74 108	25 937	35	25 937	35	14 821	20	7 410	10	0	0	3	22 231	30
	Gamboula	35 114	8 778	25	12 289	35	10 534	30	3 511	10	0	0	3	14 045	40
	Sosso-nakombo	17 942	4 485	25	7 176	40	4 485	25	1 794	10	0	0	3	6 279	35
	Subtotal	466 963	154 185	33	173 866	37	98 058	21	40 855	9	0	0		138 913	30
Mbomou	Bakouma	28 531	4 279	15	9 985	35	11 412	40	2 853	10	0	0	3	14 265	50
	Bangassou	85 699	17 139	20	25 709	30	34 279	40	8 569	10	0	0	3	42 848	50
	Gambo	26 874	2 687	10	9 405	35	10 749	40	4 031	15	0	0	3	14 780	55
	Ouango	56 482	8 472	15	19 768	35	19 768	35	8 472	15	0	0	3	28 240	50
	Rafai	18 870	2 830	15	6 604	35	7 548	40	1 887	10	0	0	3	9 435	50
	Subtotal	216 456	35 410	16	71 475	33	83 758	39	25 813	12	0	0		109 572	51
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	123 625	24 725	20	49 450	40	37 087	30	12 362	10	0	0	3	49 449	40
	Mbrès	26 688	5 337	20	8 006	30	10 675	40	2 668	10	0	0	3	13 343	50
	Subtotal	150 313	30 063	20	57 456	38	47 763	32	15 031	10	0	0		62 794	42

ANNEXE 1 cont.

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Nana-Mambéré	Abba	29 106	8 731	30	8 731	30	8 731	30	2 910	10	0	0	3	11 641	40
	Baboua	52 930	15 879	30	15 879	30	15 879	30	5 293	10	0	0	3	21 172	40
	Baoro	34 221	8 555	25	11 977	35	10 266	30	3 422	10	0	0	3	13 688	40
	Bouar	102 537	35 887	35	35 887	35	20 507	20	10 253	10	0	0	3	30 760	30
	Subtotal	218 794	69 054	32	72 476	33	55 385	25	21 879	10	0	0		77 264	35
Ombella M'Poko	Bimbo	279 403	69 850	25	83 820	30	97 791	35	27 940	10	0	0	3	125 731	45
	Boali	31 524	6 304	20	11 033	35	9 457	30	4 728	15	0	0	3	14 185	45
	Bogangolo	10 787	2 157	20	3 236	30	3 775	35	1 618	15	0	0	3	5 393	50
	Bossebébé	39 651	5 947	15	11 895	30	15 860	40	5 947	15	0	0	3	21 807	55
	Damara	39 229	9 807	25	13 730	35	11 768	30	3 922	10	0	0	3	15 690	40
	Yaloké	40 721	10 180	25	14 252	35	14 252	35	2 036	5	0	0	3	16 288	40
	Subtotal	441 315	104 248	24	137 968	31	152 905	35	46 194	10	0	0		199 099	45
Ouaka	Bakala	10 966	2 742	25	2 741	25	3 838	35	1 645	15	0	0	3	5 483	50
	Bambari	153 642	46 092	30	53 774	35	46 092	30	7 682	5	0	0	3	53 774	35
	Grimari	50 640	7 596	15	17 724	35	17 724	35	7 596	15	0	0	3	25 320	50
	Ippy	55 525	13 881	25	11 105	20	19 434	35	11 105	20	0	0	4	30 539	55
	Kouango	95 429	23 857	25	19 086	20	28 629	30	23 857	25	0	0	4	52 486	55
	Subtotal	366 202	94 169	26	104 431	29	115 717	32	51 885	14	0	0		167 602	46
Ouham	Batangafo	80 675	24 202	30	24 202	30	20 168	25	12 101	15	0	0	3	32 269	40
	Bossangoa	152 197	30 439	20	30 439	20	68 488	45	22 829	15	0	0	3	91 317	60
	Bouca	68 246	13 649	20	27 298	40	20 473	30	6 824	10	0	0	3	27 297	40
	Kabo	51 315	10 263	20	12 828	25	20 526	40	7 697	15	0	0	3	28 223	55
	Markounda	22 867	5 716	25	6 860	30	6 860	30	3 430	15	0	0	3	10 290	45
	Nana-bakassa	58 113	14 528	25	17 433	30	20 339	35	5 811	10	0	0	3	26 150	45
	Nangha boguila	28 114	5 622	20	5 622	20	12 651	45	4 217	15	0	0	3	16 868	60
	Subtotal	461 527	104 422	23	124 686	27	169 508	37	62 911	14	0	0		232 419	51
Ouham Pendé	Bocaranga	81 012	16 202	20	16 202	20	20 253	25	28 354	35	0	0	4	48 607	60
	Bossemtélé	22 327	5 581	25	5 581	25	7 814	35	3 349	15	0	0	3	11 163	50
	Bozoum	53 861	10 772	20	8 079	15	24 237	45	10 772	20	0	0	4	35 009	65
	Koui	28 288	5 657	20	5 657	20	7 072	25	9 900	35	0	0	4	16 972	60
	Ngaoundaye	112 153	16 822	15	22 430	20	44 861	40	28 038	25	0	0	4	72 899	65
	Paoua	200 740	30 111	15	50 185	25	90 333	45	30 111	15	0	0	3	120 444	60
	Subtotal	498 381	85 148	17	108 137	22	194 571	39	110 526	22	0	0		305 097	61
Sangha-Mbaéré	Bambio	16 475	5 766	35	4 942	30	4 118	25	1 647	10	0	0	3	5 765	35
	Bayanga	13 661	3 415	25	4 098	30	4 781	35	1 366	10	0	0	3	6 147	45
	Nola	103 739	36 308	35	31 121	30	25 934	25	10 373	10	0	0	3	36 307	35
	Subtotal	133 875	45 490	34	40 163	30	34 835	26	13 388	10	0	0		48 222	36
Vakaga	Birao	49 692	14 907	30	14 907	30	17 392	35	2 484	5	0	0	3	19 876	40
	Ouanda-djallé	4 035	807	20	1 009	25	1 614	40	605	15	0	0	3	2 219	55
	Subtotal	53 727	15 715	29	15 916	30	19 006	35	3 090	6	0	0		22 096	41
Grand total	4 942 732	1 194 811	24	1 652 643	33	1 475 713	30	619 565	13	0	0		2 095 278	43	



ANNEXE 2 : TABLEAU DE REPARTITION DES POPULATIONS PAR PHASE POUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE PROJETTEE (AVRIL À AOÛT 2022)

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	8 918	1 783	20	3 121	35	2 675	30	1 337	15	0	0	3	4 012	45
	Ndélé	47 533	11 883	25	11 883	25	14 260	30	9 507	20	0	0	4	23 767	50
	Subtotal	56 451	13 667	24	15 005	27	16 935	30	10 844	19	0	0		27 780	49
Bangui	Bangui	910 141	182 028	20	318 549	35	318 549	35	91 014	10	0	0	3	409 563	45
	Subtotal	910 141	182 028	20	318 549	35	318 549	35	91 014	10	0	0		409 563	45
Basse-Kotto	Alindao	85 045	17 009	20	21 261	25	29 765	35	17 009	20	0	0	4	46 774	55
	Kembé	48 901	9 780	20	9 780	20	22 005	45	7 335	15	0	0	3	29 340	60
	Mingala	37 357	9 339	25	9 339	25	11 207	30	7 471	20	0	0	4	18 678	50
	Mobaye	77 754	27 213	35	19 438	25	19 438	25	11 663	15	0	0	3	31 101	40
	Satéma	30 448	6 090	20	7 612	25	9 134	30	7 612	25	0	0	4	16 746	55
	Zangba	47 652	9 530	20	14 295	30	14 295	30	9 530	20	0	0	4	23 825	50
	Subtotal	327 157	78 962	24	81 727	25	105 847	32	60 621	19	0	0		166 468	51
Haut-Mbomou	Obo	40 816	4 081	10	10 204	25	16 326	40	10 204	25	0	0	4	26 530	65
	Zémio	26 414	2 641	10	9 244	35	9 244	35	5 282	20	0	0	4	14 526	55
	Subtotal	67 230	6 723	10	19 449	29	25 571	38	15 487	23	0	0		41 058	61
Haute-Kotto	Bria	91 568	9 156	10	32 048	35	36 627	40	13 735	15	0	0	3	50 362	55
	Subtotal	91 568	9 157	10	32 049	35	36 627	40	13 735	15	0	0		50 362	55
Kémo	Dékoa	47 082	7 062	15	14 125	30	16 479	35	9 416	20	0	0	4	25 895	55
	Mala	19 154	1 915	10	5 746	30	7 661	40	3 831	20	0	0	4	11 492	60
	Ndjoukou	38 490	3 849	10	11 547	30	15 396	40	7 698	20	0	0	4	23 094	60
	Sibut	51 315	7 697	15	15 395	30	17 960	35	10 263	20	0	0	4	28 223	55
	Subtotal	156 041	20 524	13	46 812	30	57 497	37	31 208	20	0	0		88 705	57
Lobaye	Boda	50 939	12 734	25	20 375	40	12 734	25	5 093	10	0	0	3	17 827	35
	Boganangone	38 470	7 694	20	13 464	35	13 464	35	3 847	10	0	0	3	17 311	45
	Boganda	18 384	3 676	20	6 434	35	6 434	35	1 838	10	0	0	3	8 272	45
	Mbaïki	188 212	56 463	30	65 874	35	47 053	25	18 821	10	0	0	3	65 874	35
	Mongoumba	30 586	6 117	20	10 705	35	9 175	30	4 587	15	0	0	3	13 762	45
	Subtotal	326 591	86 686	27	116 854	36	88 862	27	34 188	10	0	0		123 051	37
Mambéré-Kadeï	Amada-gaza	22 054	6 616	30	9 924	45	3 308	15	2 205	10	0	0	3	5 513	25
	Berbérati	173 716	43 429	25	60 800	35	52 114	30	17 371	10	0	0	3	69 485	40
	Carnot	116 832	40 891	35	40 891	35	29 208	25	5 841	5	0	0	3	35 049	30
	Dédé-mokouba	27 197	6 799	25	8 159	30	9 518	35	2 719	10	0	0	3	12 237	45
	Gadzi	74 108	22 232	30	25 937	35	18 527	25	7 410	10	0	0	3	25 937	35
	Gamboula	35 114	8 778	25	10 534	30	12 289	35	3 511	10	0	0	3	15 800	45
	Sosso-nakombo	17 942	3 588	20	6 279	35	6 279	35	1 794	10	0	0	3	8 073	45
	Subtotal	466 963	132 335	28	162 527	35	131 246	28	40 855	9	0	0		172 101	37
Mbomou	Bakouma	28 531	2 853	10	8 559	30	11 412	40	5 706	20	0	0	4	17 118	60
	Bangassou	85 699	12 854	15	21 424	25	38 564	45	12 854	15	0	0	3	51 418	60
	Gambo	26 874	2 687	10	8 062	30	12 093	45	4 031	15	0	0	3	16 124	60
	Ouango	56 482	11 296	20	16 944	30	22 592	40	5 648	10	0	0	3	28 240	50
	Rafai	18 870	1 887	10	5 661	30	8 491	45	2 830	15	0	0	3	11 321	60
	Subtotal	216 456	31 579	15	60 652	28	93 155	43	31 071	14	0	0		124 225	57
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	123 625	18 543	15	37 087	30	49 450	40	18 543	15	0	0	3	67 993	55
	Mbrès	26 688	4 003	15	6 672	25	12 009	45	4 003	15	0	0	3	16 012	60
	Subtotal	150 313	22 547	15	43 760	29	61 460	41	22 547	15	0	0		84 007	56



ANNEXE 2 cont.

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Nana-Mambéré	Abba	29 106	8 731	30	8 731	30	8 731	30	2 910	10	0	0	3	11 641	40
	Baboua	52 930	13 232	25	15 879	30	18 525	35	5 293	10	0	0	3	23 818	45
	Baoro	34 221	8 555	25	10 266	30	11 977	35	3 422	10	0	0	3	15 399	45
	Bouar	102 537	30 761	30	35 887	35	25 634	25	10 253	10	0	0	3	35 887	35
	Subtotal	218 794	61 281	28	70 765	32	64 869	30	21 879	10	0	0		86 748	40
Ombella M'Poko	Bimbo	279 403	55 880	20	83 820	30	97 791	35	41 910	15	0	0	3	139 701	50
	Boali	31 524	4 728	15	9 457	30	12 609	40	4 728	15	0	0	3	17 337	55
	Bogangolo	10 787	2 157	20	2 696	25	4 314	40	1 618	15	0	0	3	5 932	55
	Bossembélé	39 651	7 930	20	9 912	25	15 860	40	5 947	15	0	0	3	21 807	55
	Damara	39 229	9 807	25	13 730	35	9 807	25	5 884	15	0	0	3	15 691	40
	Yaloké	40 721	10 180	25	14 252	35	14 252	35	2 036	5	0	0	3	16 288	40
	Subtotal	441 315	90 684	21	133 870	30	154 635	35	62 125	14	0	0		216 761	49
Ouaka	Bakala	10 966	2 193	20	2 741	25	3 838	35	2 193	20	0	0	4	6 031	55
	Bambari	153 642	38 410	25	53 774	35	46 092	30	15 364	10	0	0	3	61 456	40
	Grimari	50 640	5 064	10	12 660	25	25 320	50	7 596	15	0	0	3	32 916	65
	Ippy	55 525	13 881	25	11 105	20	19 433	35	11 105	20	0	0	4	30 538	55
	Kouango	95 429	23 857	25	33 400	35	19 085	20	19 085	20	0	0	4	38 170	40
	Subtotal	366 202	83 406	23	113 681	31	113 770	31	55 344	15	0	0		169 114	46
Ouham	Batangafo	80 675	20 168	25	24 202	30	20 168	25	16 135	20	0	0	4	36 303	45
	Bossangoa	152 197	30 439	20	38 049	25	76 098	50	7 609	5	0	0	3	83 707	55
	Bouca	68 246	17 061	25	27 298	40	13 649	20	10 236	15	0	0	3	23 885	35
	Kabo	51 315	10 263	20	15 394	30	17 960	35	7 697	15	0	0	3	25 657	50
	Markounda	22 867	4 573	20	8 003	35	6 860	30	3 430	15	0	0	3	10 290	45
	Nana-bakassa	58 113	14 528	25	17 433	30	20 339	35	5 811	10	0	0	3	26 150	45
	Nangha boguila	28 114	4 217	15	7 028	25	12 651	45	4 217	15	0	0	3	16 868	60
	Subtotal	461 527	101 251	22	137 411	30	167 728	36	55 137	12	0	0		222 865	48
Ouham Pendé	Bocaranga	81 012	8 101	10	16 202	20	28 354	35	28 354	35	0	0	4	56 708	70
	Bossem-télé	22 327	4 465	20	4 465	20	10 047	45	3 349	15	0	0	3	13 396	60
	Bozoum	53 861	5 386	10	8 079	15	24 237	45	16 158	30	0	0	4	40 395	75
	Koui	28 288	2 828	10	4 243	15	11 315	40	9 900	35	0	0	4	21 215	75
	Ngaoundaye	112 153	11 215	10	16 822	15	50 468	45	33 645	30	0	0	4	84 113	75
	Paoua	200 740	50 185	25	70 259	35	50 185	25	30 111	15	0	0	3	80 296	40
	Subtotal	498 381	82 182	16	120 072	24	174 608	35	121 519	24	0	0		296 127	59
Sangha-Mbaéré	Bambio	16 475	5 766	35	5 766	35	4 118	25	823	5	0	0	3	4 941	30
	Bayanga	13 661	1 366	10	4 781	35	5 464	40	2 049	15	0	0	3	7 513	55
	Nola	103 739	36 308	35	31 121	30	25 934	25	10 373	10	0	0	3	36 307	35
	Subtotal	133 875	43 441	32	41 669	31	35 518	27	13 247	10	0	0		48 765	37
Vakaga	Birao	49 692	7 453	15	12 423	25	22 361	45	7 453	15	0	0	3	29 814	60
	Ouanda-djallé	4 035	605	15	1 008	25	1 815	45	605	15	0	0	3	2 420	60
	Subtotal	53 727	8 059	15	13 432	25	24 177	45	8 059	15	0	0		32 236	60
Grand total		4 942 732	1 054 513	21	1 528 283	31	1 671 055	34	688 882	14	0	0		2 359 937	48